



































































































est important de le préciser. Ce n'est pas une vie facile, et nous devons éviter de mettre la suspicion sur les personnes sans avoir de preuves derrière. Je pense que c'est important de le dire à la tribune.

La police a des contacts très réguliers avec ces personnes. Les conventions qui sont faites sont appliquées. Je dois dire aussi que la Ville de Lausanne a été très stricte. A partir du moment où d'autres occupations ont eu lieu, les caravanes concernées ont été évacuées, que ce soit au Bourget ou à Vernon. Preuve de notre volonté de trouver une sorte de chemin entre les difficultés que nous connaissons à l'heure actuelle et qui entravent le bon usage de ce parking relais et de trouver une solution à une situation véritablement compliquée où de nombreuses personnes sont en jeu et où l'arc lémanique est très attractif du point de vue d'un certain nombre de travaux saisonniers, et ils sont plus difficiles à faire actuellement en France. Et puis, la présence également de nombreux enfants. Conformément à la ligne municipale, nous ne nous prononçons pas sur les résolutions.

**Le Conseil, par 21 oui, 39 non, et 3 abstentions, refuse la résolution de M. Christe.**

**Le Conseil, par 60 oui, 3 non, et 2 abstentions, accepte la résolution de Mme Maillard.**

(insérer délibéré)

La séance est levée à 22 h 56.